

Les établissements de formation en travail social à l'épreuve de l'universitarisation Vers une praxis critique et émancipatrice des savoirs dans la formation sociale

Social work training institutions put to the test of university integration
Towards a critical and emancipatory praxis of knowledge in social training

Manuel Boucher^a

Résumé

Les établissements de formation en travail social (EFTS) sont aujourd'hui traversés par des transformations profondes liées à la régionalisation des financements, à l'universitarisation des diplômes et à la diffusion des logiques du *New Public Management*. Pris dans une tension entre des logiques gestionnaires, la mise en concurrence et des injonctions à l'universitarisation, ces établissements ont des difficultés à produire et transmettre des savoirs critiques et émancipateurs. Cette contribution analyse les effets de ces recompositions institutionnelles sur la formation en travail social, l'identité professionnelle des formateurs et des futurs travailleurs sociaux ainsi que sur les relations entre EFTS et universités. L'article défend la nécessité de distinguer une posture critique, fondée sur la réflexivité et la rigueur scientifique, d'une posture hypercritique dénonciatrice et stérile pour l'action. Il plaide enfin pour la construction d'un espace académique propre au travail social, articulant des savoirs académiques, professionnels et expérientiels afin de développer une praxis émancipatrice de la formation sociale et de renforcer l'autonomie intellectuelle et politique du champ social.

Mots-clés : formation en travail social, universitarisation, savoirs critiques, réflexivité, praxis émancipatrice.

Abstract

Social work training institutions (EFTS) are currently undergoing profound transformations linked to the regionalization of funding, the academization of degrees, and the diffusion of New Public Management logics. Caught in a tension between managerial rationales, competitive pressures, and injunctions to academization, these institutions face increasing difficulties in producing and transmitting critical

^a Professeur des universités en sociologie à l'Université de Perpignan Via Domitia et président du Groupement national des hautes écoles et instituts en travail social (GNHEITS).

and emancipatory forms of knowledge. This article analyses the effects of these institutional reconfigurations on social work education, the professional identities of trainers and future social workers, as well as on the relationships between EFTS and universities. The article argues for the necessity of distinguishing a critical stance, grounded in reflexivity and scientific rigor, from a hypercritical posture based on denunciation that is sterile for action. Finally, it advocates the construction of an academic space specific to social work, articulating academic, professional, and experiential forms of knowledge in order to develop an emancipatory praxis of social work education and to strengthen the intellectual and political autonomy of the social field.

Keywords: Social work education, Academization, Critical knowledge, Reflexivity, Emancipatory praxis

Les établissements de formation en travail social (EFTS) se trouvent au cœur d'une tension majeure : former des professionnels du lien social capables d'agir pour réduire les « désordres des inégalités¹ » produites dans les sociétés néolibérales alors que le champ social est lui-même profondément transformé par des logiques de marchandisation et de « social de compétition² » qui affaiblissent particulièrement l'approche « critique » – qu'il ne faut pas confondre avec une posture « hypercritique » (voir *infra*) – et émancipatrice de la formation en travail social.

Dans ce contexte, interroger la manière dont les savoirs se produisent, circulent, sont transmis et questionnés au sein de la formation en travail social n'est pas un simple exercice académique : il s'agit d'un enjeu épistémologique déterminant et d'un choix politique fondamental.

En effet, tandis que la régionalisation des financements des formations en travail social, actée au début des années 2000, et le processus d'universitarisation des formations supérieures déployé en 2018³, qui ne cesse de se renforcer depuis, viennent reconfigurer les cadres et légitimités des acteurs historiques de la formation en travail social, les EFTS sont aujourd'hui à rude épreuve : d'une part, ceux-ci sont sommés de s'adapter à des « impératifs gestionnaires⁴ et concurrentiels et de l'autre, comme le stipulent les livres « vert⁵ » puis « blanc⁶ » du travail social⁷, ils sont enjoins de rendre possible la réflexivité (processus consistant à pouvoir réfléchir sur soi-même, plus précisément, par une prise de conscience et analyse des propres déterminants et subjectivités des acteurs) des étudiants et des acteurs sociaux, en particulier par l'initiation à la recherche⁸, mais

¹ P. Rosanvallon, *La société des égaux* (2011) ; M. Boucher, *Sociologie des turbulences : penser les désordres des inégalités* (2015).

² J. Donzelot, « Le social de compétition » (2008), p. 51-77.

³ Le processus d'universitarisation des formations en travail social a été institué par les décrets n° 2018-733 et n° 2018-734 du 22 août 2018 qui reconnaissent aux diplômés d'État du travail social le grade de licence et inscrivent leur formation dans le champ de l'enseignement supérieur.

⁴ Voir M. Chauvière, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète marchandisation* (2010).

⁵ Voir M. Boucher, « Les points aveugles du "livre vert du travail social" » (2022).

⁶ Voir <https://www.vie-publique.fr/rapport/292509-livre-blanc-du-travail-social-2023>.

⁷ Voir M. Boucher, « Il faut requalifier les EFTS » (2024).

⁸ Décret n° 2018-733 du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État du travail social de niveau Licence.

également de promouvoir l'autodétermination et le « pouvoir d'agir⁹ » des personnes concernées en reconnaissant et valorisant les savoirs issus de l'expérience mais sans reconnaissance académique propre, ni de moyens dédiés à la production de connaissances et à l'innovation pédagogique¹⁰.

Dès lors, pour les EFTS en crise d'identité et de reconnaissance, d'un côté, déchirés entre l'accommodation et l'acceptation d'un grand nombre d'entre eux de répondre aux injonctions à la performance et de participer au monde du marché de la formation professionnelle plébiscitant les logiques de « management libéral¹¹ » et de l'autre, le refus d'une minorité de participer à la marchandisation et à l'activation du champ social¹², la production de « savoirs critiques » qui permettent de décrire les rapports de domination, d'exploitation, d'aliénation, de désobjectivation ainsi que les processus de pouvoir et les logiques de reproduction sociale dans une perspective d'émancipation¹³ apparaît plus que jamais fragilisée. Ces savoirs critiques sont pourtant indispensables pour former des travailleurs sociaux réflexifs en capacité d'agir pour réduire les inégalités¹⁴.

Nous inscrivant dans une approche critique (qu'il faut distinguer de la « théorie critique » allemande) mais aussi émancipatrice de la formation en travail social, cette contribution s'inscrit donc dans un moment décisif pour le devenir des qualifications sociales et des EFTS. Elle propose d'analyser comment les EFTS peuvent préserver et renforcer leur rôle dans la démocratisation des savoirs à partir de trois interrogations centrales : comment sécuriser et requalifier la légitimité de l'appareil historique de formation afin qu'il demeure un espace productif de savoirs critiques, scientifiques et praxéologiques ? Comment maintenir la pédagogie de l'« alternance intégrative »¹⁵, pilier de l'identité de la formation en travail social, non pas en tant que simple modalité d'apprentissage technique, mais comme un levier épistémologique d'articulation des savoirs académiques et des savoirs issus de la pratique professionnelle dans une démarche réflexive visant une professionnalisation critique ? Comment construire des partenariats

⁹ M. Boucher, *La nébuleuse du pouvoir d'agir. L'empowerment des quartiers populaires à l'épreuve des pacificateurs et entrepreneurs de colères* (2023).

¹⁰ Voir <https://www.vie-publique.fr/rapport/292509-livre-blanc-du-travail-social-2023>.

¹¹ J.-S. Alix, *Les travailleurs sociaux face au néo-libéralisme. Entre assentiment et résistance* (2023).

¹² Selon Robert Castel, « *De la protection sociale comme droit* » (2013), nous assistons à la production d'un « paradigme d'activation des politiques sociales » : « On peut appeler paradigme de l'activation ce nouveau modèle qui reconfigure le champ de la protection sociale. C'est en fait à une constellation de termes que l'on renvoie ainsi car on peut aussi parler d'une exigence de responsabilisation, de mobilisation, d'investissement personnel, d'individualisation, de subjectivation, de contractualisation, de logique de projet, de contrepartie, etc. Mais il s'agit chaque fois d'impliquer l'individu et faire qu'il s'implique lui-même afin de collaborer à ce qu'on fait pour lui, de telle sorte que sa propre responsabilité soit toujours engagée, y compris dans ses échecs. (...) Les politiques sociales deviennent ainsi des politiques de l'individu en un double sens : c'est sur les individus que sont ciblées les interventions publiques, et ce sont les individus qui doivent s'activer pour s'en sortir. », p. 8.

¹³ Il s'agit d'un processus individuel et collectif par lequel des acteurs, conscients des rapports de domination et de sujétion qui les aliènent, cherchent à se libérer des contraintes sociales, culturelles, économiques et institutionnelles qui limitent leurs capacités à penser et à agir par eux-mêmes, en tant qu'individus ou collectifs libres et autonomes. Voir F. Tarragoni, *Émancipation*, 2021.

¹⁴ M. Boucher, « Pour une (in)discipline en travail social. Réflexions sur la constitution d'un "espace académique interventionnel" dans les champs social et universitaire » (2023).

¹⁵ G. Malglaive, « Alternance et compétences » (1994).

équitable avec les universités, favorisant la co-production de connaissances transformatrices de l'intervention sociale ?

À partir de ce questionnement, il ne s'agit donc pas de légitimer sans réserve des réformes des formations sociales pensées « par le haut »¹⁶ que d'affirmer la nécessité de faire des EFTS des lieux d'élaboration intellectuelle et politique où l'esprit critique, l'exigence scientifique et le souci d'émancipation priment sur la mise en conformité de logiques managériales inspirées de la rationalité marchande.

À partir de cette approche épistémologique et des enjeux politiques, économiques, académiques et déontologiques identifiés, il importe alors d'examiner, concrètement, comment ces tensions se manifestent dans le champ de la formation en travail social et de quelles marges de manœuvre disposent les EFTS pour y répondre. C'est dans cette optique que nous analyserons les transformations institutionnelles en cours, leurs effets sur la production de savoirs dans la formation en travail social et les conditions permettant aux établissements de formation, en partenariat avec les universités, de préserver, voire de renforcer leur rôle critique et émancipateur pour repolitiser les questions sociales¹⁷.

À l'épreuve du New Public Management

Tout d'abord, nous souhaitons souligner que depuis plusieurs années, le monde de la formation en travail social vit un déferlement gestionnaire et concurrentiel. En effet, les acteurs de la formation n'ont cessé de devoir s'adapter aux transformations de l'« État social actif », c'est-à-dire un État qui conditionne les droits sociaux à des « devoirs d'activité » dans les domaines de la formation, de l'insertion ou de l'emploi et de s'inscrire dans le monde du marché. Pour autant, malgré leurs efforts d'adaptation, les EFTS sont aujourd'hui mal reconnus, insécurisés et conduits à se conformer aux logiques évaluatives des contrôles qualité plébiscitées par le *New Public Management* que l'on peut résumer comme une doctrine de réforme de l'État fondée sur l'importation des logiques du management privé dans la gestion publique (dont les principes centraux sont le développement d'objectifs mesurables, l'autonomisation et la responsabilisation des gestionnaires « managers » ayant des obligations de résultats, la mise en concurrence des acteurs publics et parapublics vis-à-vis des logiques d'appel d'offres et de *benchmarking*, une culture de la performance, une réduction du rôle de l'État solidariste...).

Les EFTS se confrontent ainsi à un processus d'injonction paradoxale : d'un côté, ils s'inscrivent dans l'espace de la formation professionnelle qui les enjoint de se conformer dans les choix politiques et financiers régionaux en matière de formation sanitaire et sociale ; et de l'autre, ils vivent un « processus d'universitarisation » (article R. 451-28-3 du CASF) qui les oblige dans le cadre de conventions avec des universités à faire valider les parcours de formation supérieure de leurs étudiants au sein de

¹⁶ La réforme des diplômes d'État du travail social, prévue pour la rentrée 2026, suscite de vives critiques. En effet, les organisations professionnelles dénoncent une uniformisation excessive liée à la généralisation des blocs de compétences, un affaiblissement des identités et des spécificités métiers ainsi qu'une logique technocratique davantage guidée par des impératifs de gestion et de mobilité que par les besoins pédagogiques et sociaux du terrain. Voir « Réforme des diplômes de travail social : les critiques restent vives », *Média social* du 27 octobre 2025 https://www.lemediasocial.fr/reforme-des-diplomes-les-critiques-restent-vives_RelVsK.

¹⁷ M. Boucher, *Repolitiser l'insécurité* (2004).

commissions pédagogiques présidées par des universitaires (alors que certaines universités font également le choix d'obtenir l'agrément pour délivrer les diplômes d'État du travail social). Cette insécurité et activation du champ de la formation en travail social a également pour conséquence de générer de la fébrilité mais aussi une forme de docilité chez certains de ses agents touchés par une forte « violence symbolique »¹⁸, c'est-à-dire une adhésion inconsciente des dominés aux valeurs des dominants. En effet, des « opérateurs » plutôt que des « acteurs » de la formation en travail social ne semblent pas intéressés par une démarche réflexive, ni faire preuve de conflictualité, autrement dit, ne développent plus de discours critiques vis-à-vis des logiques d'activation et de responsabilisation proposées par le *New Public Management* et déjà mobilisés et routinisés par bon nombre de « managers du social », voire en épousent les arguments et utilisent son vocabulaire (*empowerment, reporting...*) sans l'interroger d'un point de vue politique, éthique et déontologique¹⁹, non sans conséquences sur les capacités critiques des nouveaux diplômés du travail social. Or, comme le souligne François Dubet dans son dernier ouvrage sur le mépris, « l'appel continu à l'*empowerment*, à la maîtrise de soi et de son image, expose à la dépression, à “la fatigue d'être soi”. »²⁰

L'identité professionnelle en question

En effet, nous formulons l'hypothèse que l'influence de la « bureaucratisation-managérialisation » et de « l'activation-individualisation » dans le travail social et la formation sociale transforme en profondeur les expériences²¹, les épreuves²² et les références mais aussi l'imaginaire et finalement l'identité des professionnels sociaux, en particulier des jeunes professionnels. Dans un contexte de mise en œuvre de politiques sociales d'activation et du nouveau management public, il paraît effectivement utile de se demander dans quelle mesure les notions et concepts du néolibéralisme²³, notamment diffusés par les administrations ministérielles et les agences publiques par l'intermédiaire des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, ont supplanté les références critiques du travail social questionnant les limites et contradictions du contrôle social²⁴.

Actuellement, l'un des enjeux majeurs de la formation en travail social est, dès lors, d'examiner la manière dont les étudiants, les jeunes professionnels et les formateurs et enseignants en travail social, d'une part, vivent la transformation de l'« État social solidariste » en « État social actif », s'y adaptent et/ou y résistent, et d'autre part, en quoi ces mutations ont une influence sur l'attractivité des formations et des métiers du social

¹⁸ P. Bourdieu, J.-C. Passeron, *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement* (1970).

¹⁹ T. Coutrot, C. Perez, *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire* (2022).

²⁰ F. Dubet, *Le mépris. Émotion collective, passion politique* (2025), p. 58.

²¹ Selon François Dubet, l'« expérience sociale » est un processus conduisant les individus à articuler des logiques d'actions d'intégration, de subjectivation et de rationalisation pouvant se combiner, se hiérarchiser mais aussi s'opposer dans l'objectif de se constituer en « sujets ». F. Dubet, *Sociologie de l'expérience* (1994) ; F. Dubet, *L'expérience sociologique* (2007).

²² D. Martuccelli, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine* (2006).

²³ J.-Y. Dartiguenave, « Chapitre 5. Néolibéralisme et travail social : un oxymore ? », in M. Boucher (dir.), *Où va le travail social ? Contrôle, activation et émancipation* (2022), p. 111-126.

²⁴ Voir Collectif, « Pourquoi le travail social ? », *Esprit* (1972) ; P. Lascoumes, *Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social* (1977) ; F. Dubet, *Le déclin de l'institution* (2002).

ainsi que sur les velléités d'engagement et/ou de désengagement des étudiants, de leurs formateurs et enseignants.

Analyser les transformations des cadres normatifs et des référentiels du travail social ainsi que leurs effets sur les représentations, discours, modes d'intervention et aspirations des jeunes travailleurs sociaux et de leurs formateurs nécessite donc de se donner les moyens, d'une part, de comprendre comment se forge l'identité contemporaine des travailleurs sociaux à partir de leurs principales orientations et convictions, c'est-à-dire des valeurs et pratiques qu'ils revendiquent ou rejettent et d'autre part, d'étudier comment peuvent-ils prendre conscience d'eux-mêmes, autrement dit, de leur historicité pour sortir le champ social de l'hétéronomie²⁵.

EFTS/universités : entre coopération et concurrence

Les EFTS se trouvent aussi devant un paradoxe et une impasse : la réingénierie des diplômes sociaux gradés Licence reconnaît l'importance de la recherche et de son initiation dans les parcours de formation mais, pour autant, celle-ci n'est pas reliée à l'élaboration d'un nouveau profil de « formateur-chercheur » dans le travail social incluant l'obtention d'une qualification en matière de recherche, ni à l'obligation des pouvoirs publics de financer un volet recherche, de production et de diffusion de « savoirs » (la mise en usage social, culturel et pratique de connaissances) au sein des EFTS. Au regard de cette situation, le processus d'universitarisation des formations sociales ne conduit donc pas à renforcer des liens de coopération équitables et de production de connaissances collaboratives mais à imposer une sorte de « partenariat concurrentiel ». Ainsi, des EFTS contraints de signer des conventions partenariales avec les universités se méfient d'une « concurrence déloyale » qui pourrait naître de ces « mariages forcés » d'autant que depuis 2021, la réforme des Diplômes universitaires technologiques (DUT) propose un Bachelor universitaire de technologie (BUT) gradé Licence, notamment en « carrière sociale » (et que les responsables de ces BUT font du lobbying auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et des conseils régionaux pour obtenir une équivalence de diplôme, voire l'agrément des diplômes d'État en travail social). Par conséquent, si des universités et des EFTS entretiennent de bonnes relations de coopération, voire co-construisent des enseignements, des recherches et des diplômes communs, ce n'est pas grâce au cadre juridique et institutionnel (qui n'interdit pas et favorise plutôt des logiques concurrentielles) mais parce que les gouvernances politiques et institutionnelles des établissements partenaires, comme aussi les enseignants-chercheurs délégués par leur université, souhaitent favoriser un partenariat équitable et respectueux des spécificités de chacun. Néanmoins, ces types de partenariats collaboratifs restent précaires.

Dans d'autres cas, les partenariats entre EFTS et universités sont fragilisés, voire remis en cause par des stratégies d'acteurs de la formation qui résistent frontalement au processus d'universitarisation des formations sociales. S'inscrivant dans une approche conservatrice et pusillanime, s'estimant être les seuls experts légitimes des certifications et blocs de compétences des diplômes d'État du travail social dont ils se sentent être les « gardiens du temple », ils ressentent alors les coopérations avec les enseignants-chercheurs comme une « blessure narcissique ».

²⁵ Voir M. Wiewiorka, *L'idée de gauche peut-elle encore faire sens ?* (2025).

Approche « critique » versus approche « hypercritique »

Pourtant, au-delà des fantasmes et des oppositions souvent fausses entre des EFTS associés à la production exclusive de « savoirs professionnels » (et dans une moindre mesure de « savoirs expérientiels ») et des universités, seules légitimes, à la construction de « savoirs académiques », l'enjeu principal de la formation en travail social est d'abord lié à une question centrale. En effet, que les formations se réalisent dans des écoles en travail social, à l'université ou dans les deux espaces, celles-ci ont-elles pour objectifs prioritaires de diffuser et valider des compétences professionnelles et techniques conformes aux attentes du *New Public Management* au risque de former des « agents d'exécution » dépolitisés, ou ont-elles pour but d'éclairer et d'outiller des « acteurs d'intégration²⁶ » et d'émancipation réflexifs au service de l'accompagnement des personnes vulnérables, du lien social et conscients qu'ils assument une fonction de « contre-pouvoir démocratique » ?

Dans une optique émancipatrice de la formation en travail social, les savoirs critiques sont donc indispensables puisqu'ils permettent l'articulation de la compréhension des rapports de domination et de désobjectivation (voir *infra*) avec une réflexivité professionnelle consciente des rapports de pouvoir et de contrôle social dans lesquels on est engagé et une visée émancipatrice contribuant à la libération des contraintes sociales, culturelles économiques ou institutionnelles. Néanmoins, il est absolument essentiel de ne pas confondre une approche « critique » avec une posture « hypercritique ».

En effet, alors que la première approche inclut l'autocritique et la réflexivité en invitant les acteurs à interroger leurs propres présupposés ainsi que leur place dans les rapports de pouvoir, la seconde produit un enfermement dans une posture de dénonciation absolue qui dissout toute possibilité de transformation. Ainsi, l'approche hypercritique relève davantage d'une posture accusatoire, moralisante, relativiste et victimaire dans laquelle les acteurs, se percevant « du bon côté de la barrière », ne reconnaissent pas leurs propres déterminations sociales, culturelles et idéologiques. Dès lors, là où l'approche critique cherche à comprendre pour transformer les rapports sociaux et favoriser un processus d'émancipation, l'approche hypercritique cherche d'abord à dénoncer un « système » et ses agents jusqu'à épuiser la possibilité même d'une « praxis » émancipatrice qui renvoie à une action consciente orientée par une réflexion théorique et porteuse d'un projet de transformation sociale²⁷.

²⁶ Robert Castel montre (dans *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut des individus*, 2009) qu'à un mode de développement de l'État social correspond un mode de développement du travail social. Ainsi, de la période de l'après-guerre jusqu'au milieu des années 1970, le travail social aurait fonctionné comme un « auxiliaire d'intégration » de l'État social.

²⁷ Dans la pratique, au sein du champ social, une praxis émancipatrice reconnaît que les personnes accompagnées ne sont pas seulement des « bénéficiaires » d'aides sociales mais des sujets porteurs de savoirs, de capacités de réflexion et d'action ; refuse la naturalisation des inégalités ou des déviations et les replace dans une analyse des rapports sociaux ; transforme les pratiques d'intervention sociale (aide, assistance, relations éducatives) en espaces de conscientisation et de co-construction de résolutions de problèmes ; Paulo Freire (*Pédagogie des opprimés*, 1977) affirme que la conscientisation devient acte de libération et fait du travail social un acte politique alternatif aux logiques gestionnaires, moralisantes ou sécuritaires.

Au regard de l'importance de l'apport des savoirs critiques dans la formation en travail social, afin d'éviter des confusions, à partir des débats et querelles sociologiques actuels, il est donc nécessaire d'approfondir la différence qui existe entre une posture « critique » et « hypercritique ». En effet, le débat récurrent entre les partisans d'une sociologie dite « critique » et les promoteurs d'une sociologie dite « analytique » me semble souvent reposer sur un malentendu. Dans *Le danger sociologique*²⁸, Gérald Bronner et Étienne Géhin formulent ainsi plusieurs critiques pertinentes. Ceux-ci alertent sur les risques de confusion entre un engagement politique et une démarche scientifique, sur la tentation morale ou militante qui remplace la démonstration par la dénonciation, sur la réduction du social à un schéma unique (dominants/dominés) et sur l'usage abusif des schémas déterministes. Ces constats sont justes mais en réalité ils visent plutôt les dérives d'une posture « hypercritique » et non pas l'approche « critique » intrinsèque à la sociologie. Il ne faut pas confondre le courant « critique », en fait « hypercritique », incarné par certains intellectuels dogmatiques, qui relève davantage d'une croyance idéologique avec une démarche sociologique. Effectivement, l'approche critique de la sociologie, telle que défendue par la plupart des sociologues authentiques, d'Émile Durkheim à Max Weber en passant par Pierre Bourdieu et Alain Touraine, demeure une entreprise de connaissance rigoureuse et réflexive²⁹. Elle ne cherche pas à excuser, ni à moraliser mais à penser et comprendre les logiques sociales qui façonnent les conduites humaines.

Ainsi, au sein de la sociologie française contemporaine, l'opposition entre Pierre Bourdieu souvent associé à une « sociologie de la reproduction » et Alain Touraine relié au « retour de l'acteur³⁰ » et à une « sociologie des mouvements sociaux et du Sujet » a longtemps structuré le champ sociologique. Pourtant, à y regarder de plus près, cette polarisation apparaît aujourd'hui largement artificielle selon plusieurs aspects³¹. En effet, derrière des divergences théoriques réelles, l'un insistant davantage sur les logiques de domination et de reproduction³² et l'autre sur les capacités d'action et de subjectivation pour faire face au processus de désobjectivation³³, il se dessine en fait une même exigence

²⁸ G. Bronner, É. Géhin, *Le danger sociologique* (2017).

²⁹ G. Calhoun, M. Wieworka, *Manifeste pour les sciences sociales* (2015).

³⁰ A. Touraine, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie* (1984).

³¹ M. Boucher, « État social, intervention sociale et post-société : de la réduction des risques sociaux aux logiques d'activation » (2014).

³² Chez Pierre Bourdieu, les « logiques de domination » désignent les mécanismes, souvent invisibles, par lesquels les rapports de pouvoir se maintiennent dans les différents champs sociaux (éducation, culture, économie, politique). Ces rapports s'exercent à travers la distribution inégale des « capitaux » (économique, culturel, social, symbolique) et s'appuient sur des processus de « violence symbolique ». Au cœur de cette reproduction, l'« habitus », autrement dit, un système de dispositions incorporées chez les agents sociaux conduit les individus à agir et à percevoir le monde conformément à l'ordre social existant contribuant ainsi à sa reproduction. Dans cette perspective, les « logiques de reproduction » renvoient à la manière dont ces rapports se perpétuent au fil du temps, notamment par l'école, la famille ou les institutions qui transmettent et légitiment les hiérarchies sociales sous couvert de neutralité ou de mérite. L'enjeu de la « sociologie critique » de Bourdieu est donc précisément de dévoiler ces mécanismes afin de restituer aux individus et groupes sociaux une conscientisation des déterminismes qui pèsent sur eux. P. Bourdieu, *Le sens pratique* (1980) ; P. Bourdieu, *Questions de sociologie* (1981) ; G. Mauger, *Avec Bourdieu. Un parcours sociologique* (2023).

³³ Dans la perspective tourainienne de la sociologie de l'action, la « désobjectivation » désigne le processus par lequel des individus ou des acteurs collectifs sont dépossédés de leur capacité à se constituer comme « sujets », c'est-à-dire à se penser et agir comme acteurs-sujets de leur propre existence

d'épistémologie critique et démocratique cherchant à comprendre les transformations des rapports sociaux pour résister aux nouvelles formes de domination et de désubjectivation.

Dans la pratique, Bourdieu et Touraine se rejoignent donc dans une analyse incisive du néolibéralisme et de ses effets destructeurs pour le lien social et la citoyenneté. Le premier critique dans la diffusion d'un discours (doxa) néolibéral, notamment, une banalisation des termes de « flexibilité », de « dérégulation » ou d'« adaptation » qui fait passer pour une libération ce qui constitue une nouvelle forme d'asservissement³⁴. Touraine, de son côté, voit dans la mondialisation non régulée et la financiarisation de l'économie un processus de « désocialisation » et de désubjectivation qui conduisent à la destruction de « l'idée même de société » et à l'effondrement des institutions qui assuraient la solidarité, la justice et les droits sociaux et culturels³⁵.

Ainsi, malgré leurs cadres conceptuels différents, Bourdieu et Touraine partagent un même diagnostic critique, celui du délitement de l'État social, de la domination croissante des logiques économiques sur les questions sociale, politique et le culturel et de la nécessité de repenser les conditions d'une action collective émancipatrice. En effet, d'un côté, pour Bourdieu, la sociologie doit être un « instrument de libération » en capacité d'armer intellectuellement les « dominés » en leur restituant le sens social de leurs pratiques et les moyens d'agir sur leur environnement³⁶. De l'autre, pour Touraine, la sociologie doit contribuer à recomposer les capacités de conflit et d'opposition entre les forces du profit et les sujets porteurs de droits universels en réaffirmant la valeur du sujet et du sens contre les logiques du marché. De ce point de vue, ces deux figures intellectuelles incarnent une sociologie critique, mais non hypercritique, puisque leur démarche repose sur une rigueur empirique à visée émancipatrice et pas sur une dénonciation morale ou une posture soupçonneuse. Dans ce cadre, plutôt que de s'exclure, la « sociologie de la domination » et la « sociologie de l'action » apparaissent donc comme deux pôles complémentaires d'une même ambition : celle de redonner du sens, de la dignité et des capacités d'action aux acteurs sociaux dans un monde traversé par la désocialisation néolibérale.

Au bout du compte, ces deux approches sociologiques rappellent que la démarche critique est d'abord un travail d'intelligibilité des rapports sociaux et d'émancipation. En articulant une critique des structures et la reconnaissance des capacités de réflexion et d'action des acteurs, la sociologie (nécessairement critique) montre que dévoiler les

et de l'histoire collective. En effet, selon Alain Touraine (*Nous, sujets humains*, 2015), la désubjectivation est la « diminution ou la suppression des droits humains d'un individu ou d'une catégorie d'êtres humains qui les empêche d'être des « acteurs-sujets » reconnus comme autocréateurs et autotransformateurs. » Pour Michel Wieviorka (*Retour au sens. Pour en finir avec le déclinisme*, 2015), ce sont ces processus de subjectivation/désubjectivation qui permettent aux individus et aux groupes de se constituer en acteurs-sujets ou « antisujets » : « Les processus de subjectivation et de désubjectivation sont les processus par lesquels se construit et se transforme la conscience des acteurs, à partir de laquelle ils prennent des décisions. La subjectivation conduit vers la face de lumière du sujet, le sujet à la Touraine ou à la Joas, capable d'agir car capable de se penser comme acteur et de trouver les modalités de passage à l'action ; la désubjectivation mène au contraire vers les formes décomposées et inversées du sujet, vers l'anti-sujet ou le non-sujet, et, de là, éventuellement, vers des conduites de destruction et d'autodestruction. »

³⁴ P. Bourdieu, *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale* (1998).

³⁵ A. Touraine, *La fin des sociétés* (2013).

³⁶ Voir l'intervention de Pierre Bourdieu à la confédération générale des travailleurs grecs (GSEE), Athènes, octobre 1996.

déterminismes n'implique pas de nier la liberté et l'autonomie des acteurs mais d'en analyser les conditions réelles d'exercice.

Dominique Schnapper rappelle ainsi que « la sociologie est par nature critique, ce qui la rend nécessairement liée à la démocratie. Mais il ne suffit pas d'évoquer la légitimité de la critique sociale, inhérente à la sociologie et à la démocratie, pour rendre scientifiques toutes les critiques³⁷ ». En effet, pour Schnapper, « trop de chercheurs qui se réclament (aujourd'hui) des nouveaux courants de recherche procèdent à une réduction liée à la logique du militantisme qui avance, pour être efficace, des vérités partielles sans nuance et sans critique (...). Mais résumer l'ordre social à la seule opposition dominants/dominés consiste à dénier la complexité de la vie sociale et à réduire toutes les relations à de purs rapports de force, il importe de multiplier les points de vue. »³⁸

En définitive, distinguer la sociologie critique de l'approche hypercritique est essentiel puisque là où la posture hypercritique, c'est-à-dire soupçonneuse, idéologique et relativiste appauvrit le débat public et la prise en compte de la complexité, l'approche critique contribue à la compréhension de l'ambivalence et des contradictions de la réalité sociale. Ainsi, la sociologie, ontologiquement critique, permet de penser à la fois les contraintes structurelles et les ressources subjectives qui traversent les rapports sociaux. L'un des enjeux des sciences sociales est alors de préserver une double exigence : une critique des rapports de domination et une reconnaissance des capacités d'émancipation et des transformations sociales des acteurs sociaux.

Discipline scientifique versus espace académique

Si distinguer l'approche critique de la posture hypercritique est essentiel pour préserver l'élaboration de savoirs non dogmatiques³⁹ permettant de comprendre la réalité sociale productrice de rapports de domination mais également de « turbulences »⁴⁰, autrement dit, des réactions et capacités d'action émancipatrices, encore faut-il que les lieux de formation en travail social puissent en être les promoteurs. Or, sans reconnaissance académique, les EFTS, nous l'avons souligné, demeurent fragilisés et dépendants et sont donc potentiellement empêchés de jouer pleinement leur rôle de producteurs et diffuseurs de savoirs critiques et d'une praxis émancipatrice. D'où, nous le pensons, la nécessité de construire un « espace académique » propre au travail social à ne pas confondre avec une « discipline scientifique ».

En effet, dans le champ de l'enseignement supérieur, il importe de distinguer la discipline de l'espace académique : une discipline renvoie à un domaine de savoir relativement stabilisé, doté d'objets d'étude spécifiques, de méthodes propres, d'un langage conceptuel commun et d'instances de légitimation, notamment des associations savantes, des revues spécialisées, des cursus universitaires clairement identifiés. Ainsi, une discipline possède une histoire et des frontières qui tendent à définir ce qui relève ou non de son territoire intellectuel. Un espace académique désigne quant à lui un ensemble plus ouvert et hétérogène qui articule plusieurs disciplines en rapport avec un problème

³⁷ D. Schnapper, « Le risque de suivre l'opinion dominante » (2017), p. 21.

³⁸ D. Schnapper, *Les désillusions de la démocratie* (2024), p. 220.

³⁹ Dans *Le savant et le politique* (1919), à travers le concept de « neutralité axiologique », Max Weber distingue un « fait de connaissance » (objectif) et un « jugement de valeur » (subjectif).

⁴⁰ M. Boucher, *Sociologie des turbulences : penser les désordres des inégalités* (2015).

social, un champ professionnel ou un domaine de formation. Il réunit des savoirs scientifiques et des savoirs d'action, des chercheurs comme des praticiens et se structure généralement sous l'effet de politiques publiques ou d'enjeux professionnels. Ainsi, un espace académique travail social se construit à l'intersection des sciences sociales (sociologie, psychologie, droit, anthropologie, sciences politiques...) et des savoirs issus de l'expérience professionnelle et des personnes accompagnées, ce qui signifie qu'il ne constitue pas une discipline autonome mais bien un lieu d'articulation et parfois de tension entre des logiques scientifiques, professionnelles, déontologiques, éthiques et politiques.

Ainsi, comme nous l'avons écrit à maintes reprises⁴¹, il n'existe pas une « recherche en travail social » en tant que discipline scientifique autonome, mais des recherches en sciences sociales « sur », « dans » et « avec/pour » le travail social. Dans la pratique, comme le stipule la revue *Sciences et Actions Sociales*⁴² dont nous assumons la direction éditoriale depuis sa fondation, la recherche « sur » le travail social est conduite par des chercheurs en sciences sociales qui considèrent le travail social comme un objet d'analyse. Ils étudient les politiques publiques, les institutions, les professions et les transformations du champ à partir d'approches théoriques et méthodologiques académiques. La recherche « dans » le travail social est quant à elle menée par des acteurs du champ (travailleurs sociaux, formateurs, chercheurs professionnels, cadres, personnes concernées) formés aux sciences sociales qui mobilisent les outils de l'enquête pour interroger leurs pratiques, leurs publics ou leurs organisations. Ces démarches, souvent participatives et réflexives, participent à la production de savoirs situés et à la transformation des pratiques. Quant à la recherche « avec » le travail social, celle-ci est inscrite dans une logique de co-construction des savoirs entre des chercheurs académiques, des professionnels sociaux et des chercheurs professionnels engagés dans le champ social. D'ailleurs, ces derniers occupent une place centrale dans ces dynamiques en assurant le lien entre production scientifique, connaissance fine de l'intervention sociale et formation. Ainsi, dans l'idéal, ce type de recherche participative articule des savoirs académiques, professionnels et expérientiels dans une perspective de changement social et de démocratisation du savoir.

En résumé, la recherche *sur* le travail social est donc menée par des chercheurs en sciences sociales analysant les politiques et pratiques du champ. La recherche *dans* le travail social est conduite par des acteurs formés aux sciences sociales interrogeant leurs pratiques et leurs institutions. La recherche *avec/pour* le travail social repose sur la co-construction de savoirs entre universitaires, professionnels et chercheurs professionnels, articulant des savoirs académiques, expérientiels et pratiques dans une optique de changement social et de démocratisation du savoir.

L'objectif de la science est, en effet, d'abord de produire des connaissances (production scientifique du vrai) puis des savoirs (circulation et usage social des connaissances) lorsqu'ils sont appropriés, transmis, partagés et mobilisés dans l'action tandis que le but du travail social est avant tout de réduire les conséquences négatives des

⁴¹ M. Boucher « Sciences et pratiques de l'intervention sociale : les enjeux de la recherche sur et dans le travail social » (2020) ; M. Boucher (dir.), *Où va le travail social ? Contrôle, activation et émancipation* (2022).

⁴² <https://journals.openedition.org/sas/>.

inégalités produites par les sociétés capitalistes contemporaines en participant à la production de la solidarité nécessaire au maintien du tissu social et à l'émancipation.

Sciences sociales et pratiques de l'intervention sociale : un espace académique à construire

Un espace académique travail social doit ainsi pouvoir articuler la production et diffusion de savoirs académiques et professionnels dans une optique critique et émancipatrice. Dans la pratique, il doit pouvoir permettre, d'un côté, la qualification de travailleurs sociaux bénéficiant d'armes intellectuelles pour penser par eux-mêmes l'ambivalence et les spécificités du travail social, de l'autre, grâce à une reconnaissance académique, universitaire et statutaire suffisante, affirmer une autonomie professionnelle s'appuyant sur des « références déontologiques⁴³ » productrices d'une identité collective en capacité de faire face aux logiques (financières, gestionnaires, politiciennes, clientelistes et sécuritaires...) impactant le sens même du travail social.

Néanmoins, la constitution d'un espace académique propre articulant des savoirs et connaissances scientifiques et praxéologiques ne doit pas se réaliser au détriment des EFTS mais au profit de leur sécurisation et d'un renforcement des coopérations et des relations de respect réciproque entre ces établissements et les universités. Dès lors, la construction d'un espace académique et pluridisciplinaire spécifique au travail social refusant la mise en concurrence et les rapports de sujétion entre les EFTS et les universités est d'abord conditionnée à la volonté de l'État de permettre aux EFTS d'établir des relations partenariales équitables en matière de formation et de recherche avec les universités. Cela nécessite alors que l'État, en coopération avec les EFTS et tous ses représentants (pas uniquement une « Union » pacificatrice plutôt que démocratique ne craignant pas les débats et désaccords avec des conceptions néolibérales gouvernementales et des milieux professionnels), rédige une feuille de route à leur destination pour faire en sorte que ces établissements, avec le soutien financier, politique et juridique des pouvoirs publics (État et régions), puissent se donner les moyens de participer pleinement au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche en s'inscrivant, en fonction des contextes régionaux, dans un cadre public ou associatif mais avec une délégation claire de service public.

Sans remettre en question les diplômes d'État du travail social inscrits dans le système LMD⁴⁴ que la dernière réforme des niveaux 6 (devant s'appliquer en septembre 2026) met peut-être en péril, cette feuille de route doit alors comporter plusieurs éléments : un renforcement de la qualification des formateurs en travail social dont une partie d'entre eux (en particulier ceux participant aux formations de niveau licence et master) doit s'inscrire dans un processus de formation doctorale en sciences humaines et

⁴³ L'Association nationale des communautés éducatives (ANCE) a adopté, dans le cadre de ses journées d'études le 30 mai 1996 à Carcassonne, un texte de « Références déontologiques pour l'Action Sociale » à l'ensemble des acteurs intervenant dans des missions d'action sociale.

⁴⁴ Les diplômes d'État du travail social permettent d'ancrer la formation en travail social dans la réflexion et l'action, en référence à la pédagogie de « l'alternance intégrative » coproduite par des professionnels en exercice, des formateurs, des enseignants-chercheurs et des personnes concernées par l'interaction des savoirs académiques et des savoirs de l'expérience. Les diplômes d'État permettent aussi de garantir, quel que soit le métier exercé, l'existence d'un socle commun de connaissances et de compétences partagées par tout travailleur social.

sociales ; l'institutionnalisation d'un statut de « formateur-chercheur » dans les établissements de formation reconnu par l'État et les conventions collectives ; la constitution ou la consolidation d'espaces de travail collaboratifs d'un point de vue pédagogique et de recherche entre enseignants-chercheurs universitaires et formateurs des EFTS ; la légitimation des EFTS comme producteurs de savoirs scientifiques et praxéologiques grâce à l'octroi de moyens dédiés à la recherche afin que ces établissements de formation contribuent à l'amélioration de la formation des étudiants en travail social par l'apprentissage de la recherche par la recherche dans une relation partenariale et de réciprocité avec les universités.

Dans cette optique, il est alors fondamental que le financement de la « mission de recherche » assumée par des enseignants et formateurs chercheurs qualifiés dans les EFTS devienne une obligation réglementaire. Au final, construire un espace académique propre au travail social incluant les EFTS est donc la condition pour que des chercheurs, enseignants et formateurs-chercheurs en sciences sociales, en coopération avec les coproducteurs du champ social (travailleurs sociaux, personnes accompagnées), contribuent à produire des connaissances sur l'intervention sociale et ses ambivalences. En effet, le champ social, notamment parce qu'il s'occupe de sujets sensibles pour la cohésion sociale (comme les phénomènes liés à la pauvreté, aux discriminations, aux mobilités migratoires ou à la violence) mais aussi parce qu'il peut parfois participer à asseoir les nouvelles formes de domination et de contrôle social doit se doter de moyens scientifiques et heuristiques pour produire sa propre critique objectivée sur les contradictions et paradoxes de l'intervention sociale, même lorsqu'elle plébiscite l'*empowerment* et le « pouvoir d'agir ».

Dans ce texte, nous avons tenu à souligner l'importance de dépasser les « complicités adverses historiques »⁴⁵ entre les mondes des écoles en travail social et des universités dans l'objectif de favoriser une dynamique propice au développement d'une approche émancipatrice du travail social. Nous avons critiqué l'injonction politique, académique et financière dans laquelle se trouvent les écoles et instituts du travail social contraints de participer au marché compétitif de la formation professionnelle impliquant de développer des « partenariats concurrentiels » pour continuer d'exister. Dès lors, nous défendons l'idée d'une rupture avec les logiques concurrentielles aujourd'hui en œuvre dans la formation en travail social par la construction d'un espace académique original dans les champs de la formation sociale et universitaire en mesure, d'un côté, de permettre aux étudiants en travail social, par la mobilisation des sciences sociales et l'analyse critique et pluridisciplinaire des pratiques de penser par eux-mêmes les logiques d'action et les ambivalences du travail social en tension entre des logiques normatives et émancipatrices et, d'un autre côté, d'accéder à une reconnaissance académique et universitaire propre au travail social indispensable pour garantir, face aux logiques politiques, clientélistes et financières, l'autonomie professionnelle des travailleurs sociaux et des formateurs en travail social.

⁴⁵ M. Chauvière, R. Gaillard, « Formations au travail social et universités. Sociologie d'une asymétrie historique devenue complicité adverse » (2021).

Conclusion

En conclusion, la formation en travail social au sein des EFTS et/ou des universités se trouve au cœur d'un affrontement entre deux logiques principales : d'un côté, une normalisation managériale d'obédience néolibérale qui tend à instrumentaliser la formation au service des logiques de gestion ; de l'autre, la défense d'une praxis émancipatrice fondée sur la réflexivité, la critique et la co-construction des savoirs. C'est en articulant la production de savoirs et l'analyse de pratiques, parfois ambivalentes, que la formation en travail social peut rester un champ intellectuel vivant et critique. Repenser les qualifications en travail social, ce n'est donc pas seulement « faire de la tuyauterie » pour adapter les programmes de formation aux multiples réformes, c'est restaurer la capacité des futurs professionnels à interroger le sens et les finalités de l'action sociale en interrogeant le renouvellement des logiques de contrôle social. L'approche critique de la formation en travail social, entendue non comme posture de dénonciation mais comme une exigence de compréhension et de transformation constitue alors un outil essentiel de construction intellectuelle, scientifique et politique des futurs travailleurs sociaux. En reconnaissant aux EFTS un véritable statut académique inscrit dans le champ scientifique et universitaire et non dans une simple logique de certification, il devient alors possible de reconnaître la formation en travail social comme un espace de construction de savoirs, de connaissances et d'émancipation. C'est seulement à cette condition que la formation en travail social pourra rester fidèle à sa vocation réflexive et constructive pour accompagner les acteurs sociaux dans l'élaboration de leur libre arbitre.

Face aux rapports de force qui tendent à imposer des évidences gestionnaires, nous assumons donc une part de « don quichottisme » au sens donné par Alfred Schütz⁴⁶, non comme un refus du réel mais comme une exigence à défendre certaines convictions malgré les tempêtes et railleries des promoteurs de défaites. Soutenir la capacité du travail social à produire des savoirs critiques et émancipateurs, préserver l'autonomie des institutions de formation, maintenir une perspective de transformation sociale, toutes ces positions peuvent paraître actuellement décalées mais elles demeurent nécessaires pour ne pas céder à la résignation.

Références bibliographiques

- ALIX J.-S., 2023, *Les travailleurs sociaux face au néo-libéralisme. Entre assentiment et résistance*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherche et transformation sociale ».
- BOUCHER M., 2004, *Repolitiser l'insécurité*, Paris, L'Harmattan.
- BOUCHER M., 2014, « État social, intervention sociale et post-société : de la réduction des risques sociaux aux logiques d'activation », in Manuel Boucher et Mohamed Belqasmi (dir.), *L'État social dans tous ses états. Rationalisations, épreuves et réactions de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale, p. 21-45.
- BOUCHER M., 2015, *Sociologie des turbulences : penser les désordres des inégalités*, Préface Alain Touraine, Paris, L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale.
- BOUCHER M., 2020, « Sciences et pratiques de l'intervention sociale : les enjeux de la recherche sur et dans le travail social », in Jean-Sébastien Alix, Michel Autès et Éric

⁴⁶ A. Schütz, *Don Quichotte et le problème de la réalité* (2014).

- Marlière (dir.), *Le travail social en quête de légitimité*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 113-130.
- BOUCHER M., 2022, « Les points aveugles du “livre vert du travail social” », *Média social*, Tribune libre, 1er avril, https://www.lemediasocial.fr/les-points-aveugles-du-livre-vert-du-travail-social_85EWki
- BOUCHER M. (dir.), 2022, *Où va le travail social ? Contrôle, activation et émancipation*, Nîmes, Champ social.
- BOUCHER M., 2023, *La nébuleuse du pouvoir d'agir. L'empowerment des quartiers populaires à l'épreuve des pacificateurs et entrepreneurs de colères*, Nîmes, Champ social.
- BOUCHER M., 2023, « Pour une (in)discipline en travail social. Réflexions sur la constitution d'un “espace académique interventionnel” dans les champs social et universitaire », *Sciences et actions sociales* n°19, <http://journals.openedition.org/sas/3006>
- BOUCHER M., 2024, « Il faut requalifier les EFTS », *Actualités sociales hebdomadaires* (ASH), 26 juin, <https://www.ash.tm.fr/metiers-formations/il-faut-requalifier-les-ifts-manuel-bouche-913818.php>
- BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- BOURDIEU P., 1981, *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- BOURDIEU P., 1998, *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d'agir.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1970, *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- BRONNER G., GEHIN E., 2017, *Le danger sociologique*, Paris, PUF.
- CALHOUN C., WIEVIORKA M., 2015, *Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Interventions ».
- CASTEL R., 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protection, statut des individus*, Paris, Seuil.
- CASTEL R., 2013, « De la protection sociale comme droit », in Robert Castel et Nicolas DUVOUX, *L'avenir de la solidarité*, Paris, La Vie des idées, PUF.
- CHAUVIÈRE M., 2010, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte.
- CHAUVIÈRE M., GAILLARD R., 2021, « Formations au travail social et universités. Sociologie d'une asymétrie historique devenue complicité adverse », in Jean-Sébastien Alix, Michel Autès et Éric Marlière (dir.), *Le travail social en quête de légitimité*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 73-111.
- Collectif, 1972, « Pourquoi le travail social ? », *Esprit*, numéro spécial, n° 4-5.
- COUTROT T., PEREZ C., 2022, *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».
- DARTIGUENAVE J.-Y., 2022, « Néolibéralisme et travail social : un oxymore ? », in Manuel Boucher (dir.), *Où va le travail social ? Contrôle, activation et émancipation*, Nîmes, Champ social, p. 111-126.
- DONZELOT J., 2008, « Le social de compétition », *Esprit*, n° 11, p. 51-77.
- DUBET F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- DUBET F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, coll. « L'épreuve des faits ».
- DUBET F., 2007, *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

- DUBET F., 2025, *Le mépris. Émotion collective, passion politique*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».
- FREIRE P., 1977, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero.
- LASCOUMES P., 1977, *Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social*, Genève, Médecine & Hygiène / Masson, coll. « Déviance et société ».
- MALGLAIVE G., 1994, « Alternance et compétences », *Cahiers pédagogiques*, n° 320, p. 26-28.
- MARTUCCELLI D., 2006, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- MAUGER G., 2023, *Avec Bourdieu. Un parcours sociologique*, Paris, PUF.
- ROSANVALLON P., 2011, *La société des égaux*, Paris, Seuil.
- SCHNAPPER D., 2024, *Les désillusions de la démocratie*, Paris, Gallimard.
- SCHNAPPER, D., 2024, « Le risque de suivre l'opinion dominante », extrait d'un article paru dans *Le Débat* (n° 197, novembre-décembre 2017) cité in *Le Monde* du 24 novembre 2017, p. 21.
- SCHÜTZ A., 2014, *Don Quichotte et le problème de la réalité*, Paris, Allia.
- TARRAGONI F., 2021, *Émancipation*, Paris, Anamosa, coll. « Le mot est faible ».
- TOURAINÉ A., 1984, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Fayard.
- TOURAINÉ A., 2013, *La fin des sociétés*, Paris, Seuil.
- TOURAINÉ A., 2015, *Nous, sujets humains*, Paris, Seuil.
- WIEVIORKA M., 2015, *Retour au sens. Pour en finir avec le déclinisme*, Paris, Robert Laffont.
- WIEVIORKA M., 2025, *L'idée de gauche peut-elle encore faire sens ?*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.